

HANDICAP ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Salariés en situation de handicap :

Au même titre que l'ensemble des salariés, les salariés en situation de handicap peuvent bénéficier d'actions de formation financées par les employeurs et les branches professionnelles :

- Le **projet de transition professionnelle** : il permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession de financer des formations certifiantes en lien avec leur projet. C'est une modalité particulière de mobilisation du compte personnel de formation. Les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) peuvent en bénéficier sans condition d'ancienneté.
- Les salariés en situation de handicap peuvent également suivre des **actions spécifiques de formation** sur décision des Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Au préalable, ils peuvent définir leur projet professionnel ou leur projet de formation dans un centre de pré-orientation (CPO) ou effectuer un bilan de compétences.
- Le **contrat de rééducation professionnelle** : les salariés en situation de handicap peuvent bénéficier d'un contrat de rééducation professionnelle chez l'employeur ou d'actions de formation dans des centres de rééducation professionnelle (CRP) qui sont à la fois des établissements médico-sociaux et des organismes de formation adaptés aux besoins des personnes handicapées.

Demandeurs d'emploi en situation de handicap

Au même titre que l'ensemble des demandeurs d'emploi, les demandeurs d'emploi en situation de handicap ont accès à l'ensemble des actions de [formation destinées aux demandeurs d'emploi](#). Ils peuvent bénéficier d'une rémunération s'ils suivent un stage agréé par l'État ou la Région.

L'apprentissage en situation de handicap

[L'apprentissage sans limite d'âge](#) : en situation de handicap, vous pouvez aussi devenir apprenti, sans limite d'âge. Pour cela, certaines règles du contrat d'apprentissage sont aménagées (durée du contrat, déroulement de la formation, adaptation du poste de travail).

Source : Ministère du Travail et de l'Emploi du 24/07/2024 :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/apprentissage-et-handicap-un-guide-pour-les-employeurs-et-les-apprentis>

Ressources internet dans le domaine de la formation professionnelle des travailleurs handicapés (Liste non exhaustive)

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

La plateforme numérique « mon parcours handicap » a été développée par la Caisse des Dépôts (CDC) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour le compte de l'État. Elle s'inscrit dans la stratégie interministérielle « Osons l'emploi ».

Conçue dans une logique de point d'entrée unique d'information, d'orientation et de services, www.monparcourshandicap.gouv.fr a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de s'informer et d'effectuer leurs démarches en ligne grâce à un accès direct à des informations généralistes, officielles, fiables, facilement compréhensibles et actualisées, des ressources nationales et de proximité, géolocalisées (annuaires, sites spécialisés, événements...), des services personnalisés et sécurisés.

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle>

[Contacter le ministère](#)

MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)

http://www.ardeche.fr/Action_sociale/Personnes_en_situation_de_handicap/mdph

POLE EMPLOI

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/definir-vos-besoins/formation-des-personnes-handicap.html>

Ressortissants du Secteur privé :

AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)

L'Agefiph vous apporte des services et des aides financières pour vous permettre d'accéder à des formations, pour faciliter votre recrutement dans une entreprise, pour vous aider à créer votre activité et pour vous aider à garder votre emploi. Ces services et ces aides financières sont accordés sous conditions. Ainsi, l'Agefiph peut vous aider si votre handicap est reconnu, vous travaillez en France, vous êtes Français ou vous avez une carte de séjour, vous êtes étudiant, salarié, stagiaire, travailleur indépendant ou à la recherche d'un travail.

<https://www.agefiph.fr/articles/demarche/lagefiph-peut-elle-maider>

ANTENNES REGIONNALES :

Auvergne

Lieu : 65, boulevard François Mitterrand - CS 70357 - 63000 Clermont-Ferrand

auvergne-rhone-alpes@agefiph.asso.fr

Rhône-Alpes

Lieu : Parc D'Affaires De Saint-Hubert - 33 Rue Saint Théobald-38080 L ISLE D ABEAU

Tél : 0800111009

Bourgogne Franche Comté

Lieu : Immeuble Osiris 7 Boulevard Winston - Churchill BP 66615 - 21066 Dijon Cedex

Tél : 0800111009

Bretagne

Lieu : 4 Avenue Charles Tillon- 35000 Rennes -

Tél : 0800111009

Centre-Val-de-Loire

Lieu : 35 Avenue de Paris - ABC2 - 45058 Orléans

Tél : 0800111009

centre@agefiph.asso.fr

Grand Est

Lieu : Immeuble Joffre Saint Thiebault 13-15 Boulevard Joffre - 54063 Nancy

Tél : 0800111009

Hauts-de-France, site de Lille

Lieu : 27 bis rue du Vieux Faubourg-3ième étage-59040 Lille

Tél : 0800111009

Hauts-de France, Site de Amiens

Lieu : 3 rue Vincent Auriol CS 64801 - 80048 Amiens

Tél : 0800111009

hauts-de-france@agefiph.asso.fr

Normandie

Lieu : Immeuble Les Galées du Roi - rue Gadeau de Kerville -76107 Rouen

Nouvelle Aquitaine

Lieu : 13 rue JP Alaux - Millenium 2 ZAC Coeur de Bastide - CS 61404-33072 Bordeaux

Tél : 0800111009

nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr

Occitanie

Lieu : Immeuble Antalya -Zac Antigone -119 Av J.Cartier CS 19008 - 34967 Montpellier

Tél : 0800111009

Provence-Côte d'Azur et Corse

Lieu : Arteparc de Bachasson bât B1-rue de la Carrière de Bachasson-13590 MEYREUIL

Tél : 0800111009 Pays de la Loire

Lieu : 34 quai Magellan - 44032 Nantes

Tél : 0 800 11 10 09

pays-loire@agefiph.asso.fr

Antilles-Guyane-Saint-Pierre-et-Miquelon

Lieu : 2, Avenue des Arawaks - Immeuble Eole 1 - 97200 Fort-De-France

Tél : 0596712466

Réunion-Mayotte

Lieu : Centre d'Affaires Cadjee Bât C- 62 bd du Chaudron - 97495 STE CLOTILDE CEDEX

Tél : 0262209811

Ressortissants de la Fonction publique :**FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)**

L'action du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) vise à permettre à tout agent en situation de handicap de vivre, notamment grâce à l'emploi, sa pleine citoyenneté. Il accompagne les employeurs publics et relève au quotidien le défi de l'égalité dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité.

<http://www.fiphfp.fr>

OETH

L'association OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) est agréée depuis 1991 par le Ministère du travail. L'accord OETH est le premier accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Cet accord est signé par la Croix-Rouge française, la Fehap, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO. Il couvre aujourd'hui plus de 16 000 établissements du secteur sanitaire et social associatif et 500 000 salariés.

<http://www.oeth.org>

RESEAU DES CARIF OREF (Centres d'Animation, de Recherche et d'Information sur la Formation – Observatoires Régionaux de l'Emploi et de la Formation)

Structures partenariales portées par l'État et la région, les Carif-Oref ont un positionnement privilégié à l'échelle d'une région, à la croisée des politiques État, région et partenaires sociaux et au service des professionnels de l'accueil, l'information, l'orientation, de l'emploi, de la formation et des publics sur les territoires. Le 15 décembre 2011 a été créé le réseau des Carif-Oref (RCO). Il propose une parole collective, cohérente mais aussi et surtout des expertises, des productions et des outils mutualisés. Il gère notamment les référentiels nationaux Offre Info et Certif Info, au cœur du Compte personnel de formation (CPF).

<https://reseau.intercariforef.org>

CAP EMPLOI 31

Cap emploi accueille, informe et accompagne les demandeurs d'emploi et les salarié(e)s en situation de handicap en réalisant un diagnostic professionnel, du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), en élaborant, avec la personne, une reconversion, un projet de formation, en soutenant la personne dans sa recherche d'emploi, en facilitant la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail, en facilitant le maintien dans l'emploi des salarié(e)s présentant un risque d'inaptitude.

<https://www.capemploi-07-26.com/>

APF FORMATION

Organisme de formation de l'Association des Paralysés de France, APF Formation propose un espace de réflexion favorisant la capitalisation, l'appropriation et l'amélioration des pratiques professionnelles déployées dans les institutions par tous les professionnels qui contribuent à l'accompagnement des personnes vieillissantes ou présentant un handicap.

<https://formation.apf.asso.fr/notre-activite/>

ASEI – FORMAT DIFFERENCE

FORMAT DIFFERENCE est un organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire, social et médico-social. Sa forme associative lui confère un statut particulier : ses buts sont, entre autres, de développer, promouvoir et soutenir toute initiative en faveur de la promotion, de l'accompagnement, de l'aide, de l'accueil et de l'assistance des personnes en situation de handicap.

<https://www.formatdifference.org>

COMETE FRANCE

Comète France accompagne des patients, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé.

<http://www.cometefrance.com>